

# L'origine sociale des enseignants par sexe et niveau d'enseignement

Évolution entre 1964 et 1997

## Connaissance des enseignants

→ Cet article met à profit dix enquêtes nationales de l'INSEE pour constituer une série temporelle sur l'origine sociale des enseignants entre 1964 et 1997. Évaluée sur plus de trois décennies, l'évolution du recrutement social des instituteurs ou des professeurs du second degré apparaît largement en phase avec celle observée pour toute la population active occupée. Du point de vue de leur milieu d'origine, il n'y a donc eu ni embourgeoisement, ni déclassement des enseignants. L'écart entre la distribution d'origine sociale des instituteurs et celle de tous les actifs occupés diminue nettement jusqu'à la fin des années soixante-dix, mais reste assez stable depuis lors. Pour les professeurs du second degré, la même diminution nette se prolonge de façon atténuée jusqu'en 1997. Entre 1994 et 1997, on observe toutefois, dans les deux degrés d'enseignement et pour les enseignants des deux sexes, une diminution de la proportion d'enfants de contremaître ou d'ouvrier qui contraste avec l'augmentation légère intervenue, sur la même période, dans l'ensemble de la population active occupée.

Louis-André VALLET

LASMAS – Institut du Longitudinal (CNRS, Caen)  
Laboratoire de sociologie quantitative (CREST-INSEE, Paris)  
Annick DEGENNE  
LASMAS – Institut du Longitudinal (CNRS, Caen)

La question de savoir quelle a été, dans la société française et au cours du dernier demi-siècle, l'évolution du recrutement social des enseignants des premier et second degrés a déjà été abordée dans la littérature sociologique. Les publications disponibles ne fournissent cependant pas à cet égard de conclusions nettement concordantes. Le recrutement social des enseignants du premier degré serait devenu moins populaire. Comparant, à vingt ans de distance, les données de deux enquêtes auprès d'instituteurs parisiens (1953-1954 et 1973-1974), I. BERGER concluait qu'« *un lent embourgeoisement général du milieu social des instituteurs et des institutrices se dessine de manière significative* » [1]. Plus récemment, le même diagnostic a été formulé par M. DURU-BELLAT et A. HENRIOT-VAN ZANTEN [2] ou par C. THÉLOT [3]. Les premières ont comparé, dans l'enquête Formation et Qualification professionnelle de 1985, les origines sociales des membres de la profession et catégorie sociale 42 (PCS 42) « Instituteurs et assimilés » âgés de 25 à 39 ans d'une part, de 40 à 59 ans d'autre part ; le second a fait de même, avec une enquête plus récente, en rapprochant les professions exercées par les pères des instituteurs, directeurs d'école et instituteurs spécialisés « jeunes » (moins de 30 ans) et plus âgés (40 à 59 ans). F. CHARLES tient ainsi pour acquis qu'en France comme en Angleterre, « *au cours des quarante dernières années, une transformation importante de l'origine sociale des enseignants du primaire s'est produite* » [4].

S'agissant de l'origine sociale des professeurs du second degré, la conclusion sur l'évolution temporelle apparaît en revanche moins unanime. À l'issue de son examen, A. LÉGER indiquait que « *l'origine sociale des professeurs du second degré s'est nettement élevée depuis le début*

du siècle » [5]. Cependant, dans un échantillon national observé en 1969-1970, J.-M. CHAPOULIE définissait des générations d'enseignants à partir de l'ancienneté du concours (recrutement avant 1955, entre 1955 et 1965, en 1966 ou après) et n'observait pas « de très grandes différences dans les distributions d'origine sociale des générations » [6] (cf. aussi J.-M. CHAPOULIE et D. MERLLIÉ, [7]). Mais cette conclusion contraste encore avec les données plus récentes utilisées par C. THÉLOT (*op. cit.*) qui semblent mettre au jour une diminution du recrutement social des professeurs au sein des familles de cadres.

## ❑ QUESTIONS DE MÉTHODE

À l'examen, ces travaux antérieurs apparaissent affectés de plusieurs limites méthodologiques. D'une part, ils n'ont pas utilisé de manière aussi systématique que cela était possible les données disponibles dans les enquêtes représentatives nationales. Ne comparant le plus souvent que deux ou trois distributions d'origine sociale, ils s'exposent ainsi à interpréter comme des tendances de fond ce qui peut provenir, en partie au moins, des aléas statistiques. D'autre part, les conclusions obtenues dérivent assez fréquemment de comparaisons synchroniques, réalisées à partir d'une enquête unique, entre enseignants appartenant à des groupes d'âge différents. Cette méthode ne va pas sans inconvénients. Par exemple, à une date donnée, la population des instituteurs âgés de 40 à 59 ans n'est pas strictement identique à celle des instituteurs de 20 à 39 ans que l'on aurait pu observer deux décennies auparavant : sont en effet exclus du premier groupe les individus qui, au cours de leur carrière, ont quitté l'enseignement primaire pour l'enseignement secondaire, voire pour une autre profession. La comparaison synchronique de groupes d'âge différents n'est donc pas exempte de biais pour l'évaluation de tendances temporelles. Enfin et de manière sans doute plus décisive, à l'exception du travail de C. THÉLOT, les évolutions mises en évidence n'ont pas été confrontées à celles qu'a connues

### NOTE

1. Ce travail a été accompli dans le cadre d'une convention d'étude et de recherche avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

Le LASMAS-Institut du Longitudinal (CNRS, Caen) et le Laboratoire de sociologie quantitative (CREST-INSEE, Paris) ont mis leurs fichiers d'enquête à la disposition des auteurs.

l'ensemble de la population active. On peut pourtant penser que c'est à cette aune qu'il conviendrait d'évaluer les transformations temporelles du recrutement social des enseignants. Il est dès lors permis de se demander si le « lent embourgeoisement » des instituteurs qu'I. BERGER décelait dans l'augmentation de la part des pères cadres supérieurs ou professions libérales traduisait en réalité autre chose qu'un mouvement général, commun à toute la population active, d'élévation progressive de la qualification paternelle.

Aussi le présent article résulte-t-il d'un effort systématique en vue de constituer, depuis les années soixante, des séries temporelles aussi homogènes que possible sur l'origine sociale des enseignants par sexe et degré d'enseignement et pour les comparer aux distributions homologues obtenues, aux mêmes dates, dans l'ensemble de la population active ayant un emploi<sup>1</sup>. Procéder à des comparaisons aussi systématiques oblige à revenir sur plusieurs conclusions généralement admises.

Ce sont au total dix enquêtes de l'Institut national de la Statistique et des Études économiques qui sont mises à profit ; elles ont été réalisées entre 1964 et 1997. La façon dont elles permettent d'isoler les enseignants est précisée dans l'encadré « Méthode ». Nous y présentons aussi la nomenclature d'origine sociale que nous utilisons, à partir de l'observation de la catégorie socioprofessionnelle du père au moment où les individus interrogés achevaient leurs études.

## ❑ ENSEIGNANTS, NON-ENSEIGNANTS : UNE ÉVOLUTION PARALLÈLE

Commençons en examinant quel a été, au fil du temps, le mouvement général des origines sociales au sein de la population active occupée (tableau 1). En 1964 ou 1970, 7 à 8 % des individus qui avaient un emploi étaient enfants d'un cadre ou d'un homme exerçant une profession intermédiaire ; à la suite d'une croissance continue, ils sont environ 17 % en 1997. Sur la même période, la part que représentent les enfants de contremaître ou d'ouvrier est passée de 31 ou 32 % à 37 %, mais c'est la seule fraction qualifiée qui est responsable de cette augmentation. Bref, évaluée sur plus de trois décennies et dans l'ensemble de la population active occupée, la transformation des origines sociales est sensible : forte croissance des cadres et professions intermédiaires, croissance plus modérée des contremaîtres et ouvriers, mais aussi des employés et assimilés. La part que représentent les

**TABLEAU 1 – Population active ayant un emploi selon la catégorie socioprofessionnelle du père. Évolution entre 1964 et 1997**

CSP du père (%)	FQP 1964 (1)	FQP 1970	FQP 1977 (CSP)	FQP 1977 (PCS)	FQP 1985	Emploi 1985	Emploi 1988	Emploi 1991	FQP 1993	Emploi 1994	Emploi 1997
Agriculteurs exploitants	23,0	24,1	21,3	21,6	18,4	17,2	16,9	15,1	13,8	13,8	12,7
Ouvriers agricoles	4,4	5,7	4,4	4,5	4,0	4,5	3,8	3,6	2,9	3,5	3,2
Artisans et commerçants	10,8	11,5	10,7	13,1	12,0	11,1	11,3	11,3	11,0	11,1	11,0
Chefs d'entreprise	1,8	2,5	2,9	0,8	1,4	1,0	1,1	1,1	1,6	1,0	1,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3,3	4,2	5,5	4,9	6,9	6,5	7,4	7,9	9,1	8,4	8,3
Professions intermédiaires (sauf contremaîtres)	3,6	4,2	5,2	5,6	7,3	6,8	7,0	7,4	8,1	7,9	8,5
Employés et assimilés	9,5	10,4	10,6	8,5	8,6	11,5	11,7	12,9	11,5	13,9	14,3
Contremaîtres et ouvriers qualifiés	19,4	16,7	21,4	21,8	26,3	22,9	25,1	24,9	27,5	25,0	25,4
Ouvriers non qualifiés	12,4	14,3	13,4	14,8	11,9	13,2	11,3	11,7	11,6	11,9	11,9
Non déclaré ou inconnu	11,8	6,5	4,5	4,4	3,2	5,3	4,4	4,0	2,9	3,4	3,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif extrapolé (en milliers)</b>	<b>11 946</b>	<b>20 315</b>	<b>21 260</b>	<b>21 260</b>	<b>21 391</b>	<b>21 325</b>	<b>21 548</b>	<b>22 225</b>	<b>21 955</b>	<b>21 875</b>	<b>22 268</b>
<b>Effectif réel à l'enquête</b>	<b>13 697</b>	<b>30 191</b>	<b>30 686</b>	<b>30 686</b>	<b>28 756</b>	<b>66 562</b>	<b>66 878</b>	<b>66 558</b>	<b>12 083</b>	<b>70 814</b>	<b>68 919</b>

(1) Dans l'enquête de 1964, la distribution selon l'origine sociale ne peut être établie que pour les individus âgés d'au plus 46 ans.

LECTURE – FQP, Emploi : enquêtes Formation et qualification professionnelle, Emploi. CSP : catégorie socioprofessionnelle.  
PCS : profession et catégorie sociale.

indépendants non agricoles – artisans, commerçants et chefs d'entreprise – est demeurée assez stable et c'est l'importance relative des agriculteurs exploitants qui a beaucoup décliné : dans la distribution des origines sociales, ils représentaient près d'un actif occupé sur quatre en 1964 ou 1970 contre environ un sur huit en 1997.

Mesurée à cette aune, quelle a été l'évolution du recrutement social des enseignants ? Un premier regard – qualitatif – conduit à conclure à la permanence des différences (tableau 2). Parmi les enseignants de 1964 ou 1970, les enfants d'agriculteur

exploitant, d'ouvrier agricole, de contremaître et ouvrier qualifié comme d'ouvrier non qualifié se trouvaient sous-représentés, comparativement à leur poids dans l'ensemble de la population active. Trente ans plus tard, il en va exactement de même parmi les enseignants de 1994 ou 1997. Si l'on convient de nommer « origine populaire » l'ensemble formé par ces quatre catégories sociales, environ 54 % des individus ayant un emploi sont d'origine populaire en 1994 ou 1997 contre à peu près 60 % en 1964, 1970 ou 1977. Dans le même temps, la proportion d'enseignants d'origine populaire croît de 30 % en 1964 à

**TABLEAU 2 – Ensemble des enseignants ayant un emploi selon la catégorie socioprofessionnelle du père. Évolution entre 1964 et 1997**

CSP du père (%)	FQP 1964 (1)	FQP 1970	FQP 1977 (CSP)	FQP 1977 (PCS)	FQP 1985	Emploi 1985	Emploi 1988	Emploi 1991	FQP 1993	Emploi 1994	Emploi 1997
Agriculteurs exploitants	11,2	11,1	12,6	12,5	12,9	10,5	11,0	9,0	8,5	9,4	9,8
Ouvriers agricoles	1,5	1,7	2,2	1,8	1,3	1,1	1,0	1,4	1,2	0,9	1,2
Artisans et commerçants	12,0	13,9	12,3	14,6	13,4	12,8	12,4	14,5	10,3	11,2	12,0
Chefs d'entreprise	2,1	3,1	3,0	1,1	1,6	1,1	1,4	1,2	1,7	1,4	1,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	10,2	11,3	14,3	12,4	17,5	15,9	16,2	15,7	17,2	17,6	17,2
Professions intermédiaires (sauf contremaîtres)	13,9	14,7	14,7	16,2	15,4	16,4	16,0	16,2	21,7	18,3	18,3
Employés et assimilés	14,5	12,8	12,4	11,3	11,0	14,7	14,0	16,0	13,1	14,9	15,4
Contremaîtres et ouvriers qualifiés	11,3	13,6	16,9	18,3	20,3	16,4	17,6	16,6	18,7	17,2	16,1
Ouvriers non qualifiés	6,3	8,5	8,6	8,6	5,0	7,3	6,4	6,3	6,5	7,0	6,2
Non déclaré ou inconnu	16,9	9,2	3,1	3,3	1,5	3,7	4,0	3,2	1,1	2,2	2,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Indice de dissimilarité (2)</b>	<b>28,9</b>	<b>25,9</b>	<b>21,6</b>	<b>22,6</b>	<b>22,8</b>	<b>24,1</b>	<b>21,5</b>	<b>22,8</b>	<b>23,4</b>	<b>20,9</b>	<b>21,0</b>
<b>Effectif extrapolé (en milliers)</b>	<b>383</b>	<b>601</b>	<b>786</b>	<b>765</b>	<b>848</b>	<b>853</b>	<b>871</b>	<b>925</b>	<b>1 002</b>	<b>912</b>	<b>931</b>
<b>Effectif réel à l'enquête</b>	<b>918</b>	<b>884</b>	<b>1 616</b>	<b>1 596</b>	<b>1 543</b>	<b>2 649</b>	<b>2 708</b>	<b>2 794</b>	<b>542</b>	<b>3 027</b>	<b>2 956</b>

(1) Dans l'enquête de 1964, la distribution selon l'origine sociale ne peut être établie que pour les individus âgés d'au plus 46 ans.

(2) Établi par comparaison aux distributions présentées dans le tableau 1.

LECTURE – FQP, Emploi : enquêtes Formation et qualification professionnelle, Emploi. CSP : catégorie socioprofessionnelle.  
PCS : profession et catégorie sociale.

THÈME

35 % en 1970 pour atteindre 40 % en 1977<sup>2</sup>. Elle décline ensuite lentement pour valoir un tiers en 1997. En plus de trois décennies, le recrutement social des enseignants n'a donc guère été bouleversé.

Il est cependant instructif de procéder à un examen plus détaillé. De 1964 à 1997, la proportion d'enseignants enfants d'un cadre ou d'un homme exerçant une profession intermédiaire a crû de 24 % à 36 %. Ce sont donc aujourd'hui un peu plus d'un tiers des instituteurs et professeurs qui sont issus de ce milieu social, mais l'augmentation intervenue est dans la droite ligne de celle qu'a connue l'ensemble de la population active occupée – de 7 % à 17 % comme l'indique le tableau 1. Voilà qui met quelque peu à mal l'idée, communément admise, d'une tendance de long terme à l'« embourgeoisement » du milieu enseignant.

### UN ÉCART STABLE DEPUIS VINGT ANS

D'autres évolutions apparaissent en revanche plus significatives. En trois décennies, la proportion d'enseignants fils ou filles d'un agriculteur exploitant n'a que faiblement diminué – elle est aujourd'hui de l'ordre de 10 % – et cela contraste avec le déclin beaucoup plus brutal que l'on enregistrait parmi l'ensemble des actifs occupés. Enfin, le poids des enfants de contremaître ou d'ouvrier au sein de la population enseignante a nettement augmenté de 1964 (18 %) à 1977 (26 %) <sup>3</sup>, mais il reste stable, voire décline quelque peu depuis lors. En particulier, une

#### NOTES

**2.** Cette forte augmentation est aussi confirmée en retenant, dans les enquêtes de 1970 et 1977, les seuls enseignants âgés d'au plus 46 ans. On notera cependant qu'elle pourrait être liée, en partie au moins, à l'amélioration de la qualité des données puisque la catégorie « Non déclaré ou inconnu » décroît beaucoup en importance de 1964 à 1977.

**3.** De nouveau, l'augmentation est confirmée en retenant, dans les enquêtes de 1970 et 1977, les seuls enseignants âgés d'au plus 46 ans. Cependant, là encore, la même réserve doit s'appliquer à propos d'un éventuel effet d'une amélioration dans la qualité des données.

**4.** Cet indice est égal à la demi-somme des valeurs absolues des différences calculées, pour chaque poste de la nomenclature d'origine sociale, entre la population active occupée (tableau 1) et l'ensemble des enseignants (tableau 2). Les valeurs présentées dans les tableaux peuvent être sujettes à des erreurs d'arrondi mineures.

évolution récente retient l'attention. Entre l'enquête Emploi de 1994 et celle de 1997, la proportion d'enseignants issus des catégories ouvrières a décliné de 24 % à 22 % et ce mouvement s'oppose à l'augmentation légère intervenue, sur la même période, dans toute la population active occupée.

Au total, du point de vue de son origine sociale, le corps enseignant s'est-il, au fil du temps et de l'extension du système éducatif, rapproché ou éloigné de l'ensemble formé par tous les individus ayant un emploi ? Répondre rigoureusement à cette question nécessite de calculer, à chaque date, la valeur d'un indice de « dissimilarité » <sup>4</sup>. Il a l'intérêt d'être doté d'une interprétation très simple : il indique la proportion d'enseignants « qui devraient changer d'origine sociale » pour que ce corps professionnel devienne, du point de vue de son extraction, semblable à toute la population active occupée. Le résultat est alors le suivant. L'écart d'origine sociale a décliné jusqu'à la fin des années soixante-dix – la valeur de l'indice passe d'environ 29 en 1964 à 26 en 1970, puis 22 en 1977 – mais il reste presque stable depuis deux décennies : ce sont aujourd'hui 21 % des instituteurs et professeurs « qui devraient changer d'origine sociale » pour que le corps enseignant devienne, du point de vue de son extraction, le reflet fidèle de toute la population active occupée.

### DU PREMIER AU SECOND DEGRÉ, LES DIFFÉRENCES TENDENT À SE RÉDUIRE...

Les traits qui viennent d'être évoqués masquent-ils des évolutions différenciées entre les instituteurs du primaire et les professeurs du secondaire ? Il est possible de répondre à cette question en examinant et en comparant les tableaux 3 et 4, mais on gardera à l'esprit que, du fait des données, la séparation entre enseignants du premier degré et enseignants du second degré ne peut être rigoureuse qu'à partir de 1977 (cf. l'encadré Méthode). Depuis cette date, la relative stabilité du recrutement social dans les familles d'exploitant agricole caractérise davantage les professeurs du second degré que les instituteurs. La part des enfants de cadre et profession intermédiaire semble aussi avoir un peu plus augmenté parmi les seconds que parmi les premiers. En revanche, pour les enseignants du premier degré comme pour ceux du second degré, à l'augmentation intervenue entre 1964 et 1977 a succédé une stabilité, voire un déclin, de l'importance relative des origines ouvrières. Et de nouveau on constate que, dans les deux degrés d'enseignement, celles-ci ont diminué de 1994 à 1997,

**TABLEAU 3 – Ensemble des enseignants du premier degré ayant un emploi selon la catégorie socioprofessionnelle du père. Évolution entre 1964 et 1997**

CSP du père (%)	FQP 1964 (1)	FQP 1970	FQP 1977 (CSP)	FQP 1977 (PCS)	FQP 1985	Emploi 1985	Emploi 1988	Emploi 1991	FQP 1993	Emploi 1994	Emploi 1997
Agriculteurs exploitants	11,4	12,3	14,5	14,7	14,5	12,2	13,0	9,7	11,0	11,2	10,1
Ouvriers agricoles	1,8	1,4	2,8	2,5	2,1	1,4	0,7	1,8	2,1	0,6	1,4
Artisans et commerçants	11,6	14,3	12,1	14,4	12,7	12,6	9,7	13,3	9,6	11,0	9,9
Chefs d'entreprise	2,3	3,0	2,3	0,7	1,6	0,4	1,1	0,5	1,5	1,1	1,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,6	9,8	11,3	7,6	12,0	12,6	12,0	10,0	7,5	13,1	13,0
Professions intermédiaires (sauf contremaîtres)	13,4	13,4	13,9	15,7	14,2	15,9	15,8	18,8	23,3	17,9	18,0
Employés et assimilés	14,6	12,4	12,0	10,6	13,3	15,2	15,8	18,3	12,1	14,5	17,9
Contremaîtres et ouvriers qualifiés	12,5	15,1	18,0	21,5	23,8	18,1	21,4	17,0	24,5	19,5	18,9
Ouvriers non qualifiés	7,2	9,7	10,1	9,0	4,6	7,9	6,7	7,6	7,2	9,0	7,0
Non déclaré ou inconnu	16,6	8,5	2,9	3,4	1,1	3,7	3,7	3,0	1,2	1,9	2,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Indice de dissimilarité (2)</b>	<b>26,3</b>	<b>22,3</b>	<b>17,3</b>	<b>16,1</b>	<b>17,7</b>	<b>20,4</b>	<b>17,6</b>	<b>20,8</b>	<b>15,8</b>	<b>15,5</b>	<b>18</b>
<b>Effectif extrapolé (en milliers)</b>	<b>319</b>	<b>483</b>	<b>559</b>	<b>376</b>	<b>390</b>	<b>372</b>	<b>364</b>	<b>386</b>	<b>412</b>	<b>351</b>	<b>349</b>
<b>Effectif réel à l'enquête</b>	<b>696</b>	<b>548</b>	<b>1 010</b>	<b>661</b>	<b>618</b>	<b>1 161</b>	<b>1 136</b>	<b>1 168</b>	<b>225</b>	<b>1 184</b>	<b>1 122</b>

(1) Dans l'enquête de 1964, la distribution selon l'origine sociale ne peut être établie que pour les individus âgés de au plus 46 ans.

(2) Établi par comparaison aux distributions présentées dans le tableau 1.

LECTURE – FQP, Emploi : enquêtes Formation et qualification professionnelle, Emploi. CSP : catégorie socioprofessionnelle. PCS : profession et catégorie sociale.

THÈME

**TABLEAU 4 – Ensemble des enseignants du second degré ayant un emploi selon la catégorie socioprofessionnelle du père. Évolution entre 1964 et 1997**

CSP du père (%)	FQP 1964 (1)	FQP 1970	FQP 1977 (CSP)	FQP 1977 (PCS)	FQP 1985	Emploi 1985	Emploi 1988	Emploi 1991	FQP 1993	Emploi 1994	Emploi 1997
Agriculteurs exploitants	10,3	6,4	8,0	10,4	11,5	9,3	9,6	8,5	6,7	8,3	9,7
Ouvriers agricoles	0,3	2,7	0,7	1,1	0,6	0,9	1,2	1,0	0,6	1,0	1,1
Artisans et commerçants	13,7	12,4	12,8	14,8	14,0	13,0	14,4	15,3	10,8	11,3	13,2
Chefs d'entreprise	1,6	3,4	4,6	1,5	1,7	1,6	1,6	1,6	1,9	1,5	1,0
Cadre et professions intellectuelles supérieures	18,1	17,5	21,5	17,0	22,3	18,5	19,2	19,9	23,9	20,4	19,7
Professions intermédiaires (sauf contremaîtres)	16,8	19,9	16,7	16,6	16,4	16,8	16,1	14,4	20,6	18,5	18,6
Employés et assimilés	13,7	14,5	13,3	12,0	9,1	14,3	12,7	14,3	13,8	15,1	13,9
Contremaîtres et ouvriers qualifiés	5,6	7,5	14,1	15,1	17,3	15,1	14,8	16,2	14,6	15,7	14,4
Ouvriers non qualifiés	1,9	3,7	5,1	8,3	5,3	6,8	6,2	5,4	6,1	5,8	5,8
Non déclaré ou inconnu	18,1	12,1	3,4	3,1	1,8	3,7	4,2	3,3	1,0	2,4	2,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Indice de dissimilarité (2)</b>	<b>41,3</b>	<b>40,5</b>	<b>33,7</b>	<b>29,1</b>	<b>27,3</b>	<b>27,3</b>	<b>25,5</b>	<b>24,9</b>	<b>29,9</b>	<b>24,4</b>	<b>23,7</b>
<b>Effectif extrapolé (en milliers)</b>	<b>64</b>	<b>119</b>	<b>227</b>	<b>389</b>	<b>457</b>	<b>481</b>	<b>506</b>	<b>539</b>	<b>591</b>	<b>561</b>	<b>582</b>
<b>Effectif réel à l'enquête</b>	<b>222</b>	<b>336</b>	<b>606</b>	<b>935</b>	<b>925</b>	<b>1 488</b>	<b>1 572</b>	<b>1 626</b>	<b>317</b>	<b>1 843</b>	<b>1 834</b>

(1) Dans l'enquête de 1964, la distribution selon l'origine sociale ne peut être établie que pour les individus âgés de au plus 46 ans.

(2) Établi par comparaison aux distributions présentées dans le tableau 1.

LECTURE – FQP, Emploi : enquêtes Formation et qualification professionnelle, Emploi. CSP : catégorie socioprofessionnelle. PCS : profession et catégorie sociale.

mouvement qui paraît plus ample pour les instituteurs que pour les professeurs.

S'agissant des instituteurs, l'écart d'origine sociale vis-à-vis de la population générale a évolué conformément à ce que l'on relevait plus haut : à la baisse sensible intervenue entre 1964 et 1977 a succédé une relative stabilité. Il n'en va pas de même des professeurs du second degré. Pour ces derniers en effet, le rapprochement d'avec la population active occupée a un caractère continu et se prolonge, de façon atténuée, jusqu'en 1997<sup>5</sup>. À cette date, ce sont

18 % des instituteurs et 24 % des professeurs qui « devraient changer d'origine sociale » pour que, de ce point de vue, les uns et les autres renvoient une image fidèle de l'ensemble des individus ayant un emploi. Cet écart entre instituteurs et professeurs exprime

**NOTE**

5. À l'exception de l'enquête de 1993 qui, il est vrai, n'incluait qu'un nombre assez restreint d'enseignants du second degré.

surtout le fait qu'en 1997 les seconds sont d'origine sociale plus élevée que les premiers : 20 % d'enfants de cadre ou profession intellectuelle supérieure contre 13 %, 20 % d'enfants de contremaître ou d'ouvrier contre 26 %. C'était déjà le cas vingt ans plus tôt, mais l'écart d'origine sociale était aussi plus net – l'indice de dissimilarité valait 29 pour les professeurs contre 16 pour les instituteurs. Il y a là une évolution notable : au fil du temps, les milieux d'origine des enseignants des premier et second degrés se sont rapprochés.

### □ ...AINSI QU'ENTRE HOMMES ET FEMMES

Un examen analogue peut être conduit de manière séparée pour les hommes et les femmes, et l'on ne mentionnera ici que quelques aspects, parmi les plus saillants<sup>6</sup>. Durant toute la période étudiée, les femmes exerçant un emploi sont un peu plus souvent issues d'une famille de cadre ou profession intermédiaire que ce n'est le cas de leurs homologues masculins. Une différence analogue existe au sein du corps enseignant : en 1964, 1970 ou 1977, les enseignantes ont plus souvent grandi dans une famille de cadre – et moins souvent dans une famille ouvrière – que ce n'est le cas de leurs collègues hommes. Cet écart entre sexes du point de vue de l'origine sociale est assez net et diminue au fil du temps, sans toutefois disparaître totalement : il reste encore visible en 1994 ou 1997 et est aussi plus marqué dans le second que dans le premier degré. On relève enfin que le déclin de l'origine ouvrière entre 1994 et 1997 a concerné les enseignantes comme les enseignants et, pour chacun des sexes, le premier degré comme le second. Il revêt donc un caractère général qui devrait retenir l'attention.

### □ UNE CERTAINE OUVERTURE DU MILIEU ENSEIGNANT

Les mêmes enquêtes permettent aussi l'examen systématique d'une question connexe, celle de l'auto-recrutement des enseignants, c'est-à-dire de leur propension à être issus d'une famille... d'enseignants. Il est en effet possible d'observer, à chaque date, si le père des individus interrogés appartenait ou non à une catégorie socioprofessionnelle d'enseignant<sup>7</sup>. Le résultat est alors le suivant : 7 à 8 % des enseignants de 1964 ou 1970 étaient issus du milieu enseignant et cette proportion croît pour atteindre 10 % en 1997.

Une telle augmentation ne doit pas être interprétée sans précautions comme l'indice d'une plus grande clôture du corps professoral. En effet, dans l'ensemble de la population active occupée, les chances d'avoir un père appartenant à une catégorie socioprofessionnelle d'enseignant ont aussi augmenté : elles passent d'à peu près 1 % en 1964 ou 1970 à 2,5 % en 1997. Et l'usage d'indicateurs statistiques appropriés – taux logistiques ou *odds ratios* – montre ici que la croissance a été nettement plus forte parmi l'ensemble des actifs occupés que parmi l'ensemble formé par les seuls enseignants. De ce point de vue, on peut donc conclure que la croissance numérique du corps professoral s'est accompagnée d'une ouverture relative de celui-ci. Il reste cependant que, de 1964 à 1997, la tendance à l'auto-recrutement est toujours un peu plus prononcée parmi les enseignants du second degré que parmi ceux du premier degré.

À condition de ne retenir que les enquêtes Formation et Qualification professionnelle les plus récentes, il est enfin possible de faire un pas de plus pour adopter une vision plus large du milieu familial. En 1993, parmi l'ensemble des enseignants, 12 % avaient une mère qui appartenait au même milieu professionnel ; pour 16 %, c'était le cas de l'un au moins de leurs parents et, pour 4 %, celui de leurs deux parents. Ici encore, avec ces nouveaux critères, il est possible de confirmer l'ouverture relative évoquée plus haut : de 1977 à 1993, la tendance au recrutement dans le milieu enseignant a augmenté moins vite chez les instituteurs et professeurs que dans l'ensemble de la population active occupée. Concluons en soulignant que, selon la même enquête de 1993, trois enseignants en exercice sur dix avaient au moins l'un de leurs parents qui ne possédait aucun diplôme (ou non déclaré) ; près de quatre sur dix avaient leurs deux parents qui possédaient au plus le certificat d'études primaires ; nettement moins de deux sur dix avaient leurs deux parents qui étaient titulaires d'un diplôme égal, équivalent ou supérieur au baccalauréat ■

#### NOTES

6. Les tableaux 5 à 8 (hommes) et 9 à 12 (femmes) ne peuvent être reproduits ici. Ils sont disponibles sur demande au service de documentation de la Direction de la programmation et du développement du ministère.
7. C'est-à-dire à la CSP 32 (Professeurs, professions littéraires ou scientifiques) ou 41 (Instituteurs, professions intellectuelles diverses), ou encore à la PCS 34 (Professeurs, professions scientifiques) ou 42 (Instituteurs et assimilés).

## Méthode

Dix enquêtes nationales de l'INSEE ont permis de constituer une série temporelle sur l'origine sociale des enseignants, appréhendée par la catégorie socioprofessionnelle de leur père, entre 1964 et 1997. Le même travail est accompli pour les enseignants des deux sexes, ceux des deux degrés d'enseignement et en croisant ces deux informations. À chaque date, les distributions d'origine sociale des enseignants sont aussi rapprochées de celles obtenues pour l'ensemble des individus, ou ceux du même sexe, ayant un emploi.

### Enquêtes utilisées

Notre étude du recrutement social des enseignants et de son évolution temporelle s'appuie en premier lieu sur la série des enquêtes « Formation et qualification professionnelle » réalisées en 1964, 1970, 1977, 1985 et 1993. La dernière enquête ayant porté sur un effectif plus restreint que les précédentes, nous complétons la série au moyen des enquêtes Emploi de 1985, 1988, 1991, 1994 et 1997. Les intervalles temporels entre les enquêtes sont ainsi suffisamment réduits pour permettre d'observer d'éventuelles inflexions du recrutement social des enseignants.

Pour notre propos, l'enquête de 1964 s'avère un peu particulière : elle n'était représentative que de la population française stricto sensu, et non de la population étrangère vivant en France ; surtout, les questions relatives à la situation professionnelle du père n'y ont été posées qu'aux personnes nées en 1918 ou après et les distributions selon l'origine sociale ne peuvent donc être établies que pour les individus âgés d'au plus 46 ans. Par ailleurs, l'enquête de 1977 – qui utilisait la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) – a fait l'objet d'une recodification dans la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS) et nous utilisons les deux versions de cette enquête en vue de mieux assurer la continuité des séries statistiques.

### Distinction entre enseignants des premier et second degrés

Compte tenu des données disponibles dans les fichiers, la séparation des deux degrés d'enseignement ne peut être réalisée de façon strictement homogène sur la série d'enquêtes. Plus précisément, une variation intervient entre celles qui mettent en œuvre la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles et les précédentes.

S'agissant des enquêtes Emploi et des enquêtes FQP de 1977 (version PCS), 1985 et 1993, la distinction est réalisée à partir du code des professions à quatre chiffres et peut être considérée comme rigoureuse. Dans les pages et les tableaux qui suivent, on désigne alors par enseignants du premier degré le regroupement des postes suivants :

- 4211 (Instituteurs) ;
- 4214 (Directeurs d'école primaire ou maternelle) ;
- 4215 (Instituteurs de l'éducation spécialisée).

De même, les enseignants du second degré sont définis à partir des postes suivants :

- 3411 (Professeurs agrégés et certifiés) ;
- 3414 (Directeurs d'établissement d'enseignement secondaire et inspecteurs) ;
- 4221 (PEGC et maîtres auxiliaires de l'enseignement général) ;
- 4224 (Enseignants du technique court).

Le regroupement de ces deux catégories forme enfin l'ensemble des enseignants.

En raison du caractère variable de la nomenclature de métiers mise en œuvre dans les enquêtes de 1964, 1970 et 1977 (version CSP), la distinction entre premier et second degrés ne peut être qu'approchée ; elle est toutefois homogène sur la période considérée.

L'enquête de 1964 définit les enseignants du premier degré par la combinaison d'une CSP 41 (Instituteurs, professions intellectuelles diverses) et d'un code de profession 90 (groupe Enseignement) ; de même, les enseignants du second degré combinent une CSP 32 (Professeurs, professions littéraires et scientifiques) et le même code de profession 90.

L'enquête de 1970 définit les enseignants du premier degré par la combinaison d'une CSP 41 et d'un code de profession 9073 (Adjoint d'enseignement), 9091 (Instituteur public et assimilés), 9092 (Professeur technique de collège d'enseignement technique et assimilés [secteur public]), 9093 (Instituteur privé, précepteur) ou 9094 (Professeur technique de l'enseignement technique privé) ; de même, les enseignants du second degré combinent une CSP 32 et un code de profession 9079 (Professeur [s.a.i.]), 9095 (Professeur d'enseignement du second degré général) ou 9096 (Professeur technique de lycée technique et d'école normale d'enseignement technique).

L'enquête de 1977 (version CSP) définit les enseignants du premier degré par la combinaison d'une CSP 41 et d'un code de profession 9003 (Enseignant de l'enseignement primaire et technique court, et assimilé) ; de même, les enseignants du second degré combinent une CSP 32 et un code de profession 9001 (Professeur [s.a.i.]) ou 9004 (Enseignant de l'enseignement secondaire et technique long et assimilé).

On retiendra donc que la définition générale du groupe des enseignants peut être considérée comme homogène sur l'ensemble de la période 1964-1997. Ce n'est en revanche pas le cas de la distinction opérée entre premier degré et second degré. Cette dernière est rigoureuse entre 1977 (version PCS) et 1997, mais approchée entre 1964 et 1977 (version CSP). En particulier, la définition des enseignants du second degré est, sur la période 1964-1977, trop stricte :

## Méthode (suite)

PEGC, maîtres auxiliaires et enseignants de l'enseignement technique court y sont en effet classés avec les enseignants du premier degré.

### Nomenclature d'origine sociale

Pour chaque enquête, nous observons la catégorie socioprofessionnelle du père – à l'époque où l'individu interrogé cessait de fréquenter régulièrement l'école ou l'université – dans la nomenclature suivante (10 postes) :

- agriculteurs exploitants (CSP 00 ; PCS 11 à 13) ;
- ouvriers agricoles (CSP 10 ; PCS 69) ;
- artisans et commerçants (CSP 22, 23 et 27 ; PCS 21 et 22) ;
- chefs d'entreprise (CSP 21 et 26 ; PCS 23) ;
- cadres et professions intellectuelles supérieures (CSP 30 à 34 ; PCS 31 à 38) ;
- professions intermédiaires (sauf contremaîtres) (CSP 41 à 44 ; PCS 42 à 47) ;
- employés et assimilés (CSP 51 et 53, 70 à 82 ; PCS 52 à 56) ;
- contremaîtres et ouvriers qualifiés (CSP 60, 61, 65 à 67 ; PCS 48, 62 à 65) ;
- ouvriers non qualifiés (CSP 63 et 68 ; PCS 67 et 68) ;
- non déclaré ou inconnu.

Pour chaque enquête, quatre distributions d'origine sociale sont alors calculées : sur l'ensemble des individus actifs ayant un emploi (tableau 1) ; sur l'ensemble des enseignants en exercice (tableau 2) ; sur les enseignants du premier degré (tableau 3) et ceux du second degré (tableau 4). Puis on procède de même pour les seuls hommes (tableaux 5 à 8) et les seules femmes (tableaux 9 à 12). Un examen attentif des tableaux révèle enfin que les enquêtes FQP et Emploi diffèrent dans la séparation qu'elles établissent entre employés et ouvriers. Pour cette raison, les analyses présentées reposent autant que possible sur les évolutions observées à l'intérieur d'une même série d'enquêtes.

THÈME

## À LIRE

- [1] **I. BERGER**, *Les instituteurs d'une génération à l'autre*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « L'éducateur », 1979, p. 25.
- [2] **M. DURU-BELLAT** et **A. HENRIOT-VAN ZANTEN**, *Sociologie de l'école*, Paris, Armand Colin, coll. « U Sociologie », 1992, 2<sup>e</sup> éd. 1999.
- [3] **C. THÉLOT**, « L'origine sociale des enseignants », revue *Éducation & Formations*, n° 37, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, mars 1994, pp. 19-21.
- [4] **F. CHARLES**, « L'accès à l'enseignement primaire en France et en Angleterre : dispositions et processus de cooptation pour occuper un emploi féminin », *Revue française de Pédagogie*, n° 124, 1998, pp. 29-42.
- [5] **A. LÉGER**, *Enseignants du secondaire*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « L'éducateur », 1983, pp. 55-57.
- [6] **J.-M. CHAPOULIE**, *Les professeurs de l'enseignement secondaire : un métier de classe moyenne*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1987, p. 115.
- [7] **J.-M. CHAPOULIE** et **D. MERLLIÉ**, « Le recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire. I. Les déterminants objectifs de l'accès au professorat », *Revue française de Sociologie*, n° 16 (4), 1975, pp. 439-484.